

Le nouveau système de contrôle d'accès dans l'immeuble **Informations pratiques**

Proposé par: F. Durafour

Publiée le : 30/12/2009 13:50:00

Après l'installation des portes coulissantes à l'entrée de la tour, c'est le système de contrôle d'accès qui va être bientôt modifié : un badge, qu'il suffira d'approcher du lecteur placé sur la console d'interphonie, remplacera le système de clé actuel.

La porte du jardin au 4e étage sera équipée du même lecteur. **Attention cependant, conservez vos clés, elles serviront toujours pour les accès aux sous-sols par les ascenseurs et pour ouvrir les portes du centre commercial lorsqu'il est fermé.** 2 badges par appartement seront remis contre émargement par M. ou Mme Binsse. Pour les résidents qui souhaitent des badges supplémentaires, il faudra en passer commande à la loge. Le prix est de 7,50 € par badge, il sera à régler par chèque au moment du retrait de la commande à la loge. Ultérieurement, le prix d'un badge supplémentaire sera de 9 €.